



AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES
EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ERRATUM

Chers Actionnaires,

Nous vous prions de noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis de convocation publié à votre attention le 29 avril 2022 dans le Bulletin Officiel de la Cote relativement à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de la SIB.

En effet, ledit avis de convocation indique la date du lundi 18 mai 2022 pour la tenue de l'AGO alors qu'il aurait convenu qu'il mentionne le **mercredi 18 mai 2022**.

Nous vous prions d'accepter nos excuses pour ce lapsus malencontreux et pour les désagréments qu'il aura éventuellement causés.

Le Responsable du Marketing Stratégique
et de la Communication

